

Êtres en transition

Le vivant nous questionne.

Conseils et conditions pour la prise en charge de projections-débats

Vous souhaitez prendre en charge l'organisation d'une ou plusieurs projections-débats du documentaire « Êtres en transition » dans le cadre d'une action associative, institutionnelle, dans le cadre d'un établissement scolaire, de votre entreprise ou d'une démarche personnelle. Ce mode d'emploi vous guidera dans votre démarche. Nous sommes là pour répondre à vos questions par courriel ou au téléphone

Les projections-débats peuvent se faire dans un cinéma ou dans tous lieux adaptés à une projection sur grand écran.

Les projections sont animées par au moins un représentant d'IDÉtorial et des intervenants locaux. Les représentants bénévoles d'Humanité et Biodiversité et de la Fédération des PNR participeront aux projections en fonction de leurs disponibilités.

Les étapes que vous pouvez suivre :

- Prendre contact avec IDÉtorial pour définir l'événement suivant vos objectifs. Date, lieu, intervenants.
- **Prendre contact avec le cinéma au-moins 3 mois à l'avance.**
- Établissement d'un devis. Vous pouvez vous adjoindre des partenaires locaux pour co-financer l'événement.
- Informer les médias locaux, les institutions territoriales ainsi que le milieu associatif afin de relayer l'information.

Conditions financières pour la prise en charge des projections-débats

Un devis sera établi par l'association IDÉtorial pour l'organisation de chaque événement. Afin d'assurer le financement des projections-débats la recherche de partenaires locaux est possible.

1 - Les frais de déplacement des intervenants

Ils sont à la charge des organisateurs. Cela comprend :

- Prise en charge de l'hébergement et des repas.
- Prise en charge des frais de déplacement : 0,50 €/Km et péage autoroutier éventuel.
- Ou Prise en charge d'autres modes de déplacements.

2 – Les droits de diffusion

A - Projection-débat au cinéma avec entrée payante.

Billetterie CNC (Centre national du Cinéma).

Accord entre le cinéma et IDÉtorial.

Pas de coût de projection pour l'organisateur.

B – Projection-débat hors cinéma avec entrée payante.

Le prix du billet est au-moins de **5,00 €**.

Un minimum garanti de **300,00 €** est versé à l'association IDÉtorial par les organisateurs. Au-delà les gains sont répartis à 50/50 entre l'organisateur et IDÉtorial.

C – Projection-débat non-commerciale dans un cadre associatif.

Les droits de diffusion sont de **300,00 €**

D – Projection-débat dans un cadre professionnel.

Salon, formation, événement interne entreprise, colloque, etc...

Le coût pour une projection est de **500,00 €**

Le coût pour des projections supplémentaires est de **350,00 € / par projection**

E – Projection-débat non commerciale dans un établissement scolaire ou universitaire.

Les droits de diffusion pour une projection sont de **100,00 €** auxquels s'ajoutent les frais postaux de l'envoi de la copie en support numérique de 15,00 € ;

Pour des projections supplémentaires les droits sont de **35,00 € / par projection**

Le fichiers PDF de l'affiche vous seront communiqués par courriel.

Une convention d'utilisation de cette copie sera établie l'établissement scolaire et l'association IDÉtorial. À la réception de la convention signée et du règlement, les éléments vous seront envoyés par voie postale.

F – Autres cas. Nous contacter

François Stuck
IDÉtorial
Tél. 06 144 20 531
Courriel : contact@idetorial.fr

Emmanuel Jacquin
Tél. 06 72 64 40 49
Courriel. emmanuel-jacquin@idetorial.fr

G – Informations techniques

Titre : Êtres en transition, le vivant nous questionne.
Un film de : François Stuck
Production et distribution : Association IDÉtorial
Durée : 93 minutes
Support cinéma : DCP
Support autre : H264
N° de visa : 155.697
Le code distributeur associé est le 04829 – IDÉtorial



Association loi 1901
8 rue du Châtelain 46350 Payrac
Siret : 800 930 471 00027 – APE : 5911B

www.idetorial.fr